

MÉMO TECHNIQUE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Du 4 au 17 mars 2024

Qui : - entrée en 1^{er} année de maternelle (enfants nés en 2020)
 - passage en CP (pour les écoles de Sainte-Ménéhould)
 - nouveaux habitants

Où : À la Mairie de résidence

Comment : Fiche d'inscription accompagnée de : - certificat de radiation (si nouveaux habitants)
 - photocopie du jugement fixant la résidence habituelle de l'enfant en cas de divorce ou de séparation des parents. Accord écrit de chaque parent.

Procédure :

